



Comme chaque année se tenait le 5 octobre dernier, le colloque de l'Association Française des Fiduciaires. Cette année, l'Association a proposé à ses membres ainsi qu'à divers professionnels du droit et de la finance de célébrer les 10 ans du retour de la Fiducie en droit français et d'établir une rétrospective sur les différentes pratiques de Place.

L'AFF a eu le plaisir de recevoir les contributions d'universitaires, de praticiens du droit et de la finance, notamment de Monsieur le Professeur Pierre Crocq, de Maîtres Philippe Dubois, François Barrière, Bruno Berger-Perrin et Reinhard Damman, de Madame Elisabeth Viola et de Messieurs Bruno Fontaine, Matthieu Dubertret et Stéphan Catoire.

Ont notamment été abordés les thèmes de la fiducie sûreté, en tant que garantie renforcée des financements structurés, des différentes applications possibles de la fiducie gestion, de la fiducie sur créances et de ses avantages, de la fiducie patrimoniale, de ses différentes applications et des derniers obstacles à lever pour permettre le plein développement de l'outil, et du statut de la profession du fiduciaire et des valeurs déontologiques qui doivent continuer de l'animer.

L'AFF se félicite de ce colloque qui a réuni autour de ces différents sujets plus de 350 invités au Cercle de l'Union Interalliés le 5 octobre dernier et s'est clôturé par un cocktail dans les salons du cercle.